



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24132800

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03 -09- 2024

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : **0453 515 877**

Nom

(en entier) : **GM GROUPE SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Père Damien, 3 à 7700 Mouscron**

Objet de l'acte : Rachat d'actions propres

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 23 août 2024 :

"(...) Décision d'autoriser un rachat d'actions propres par la Société

Dans le cadre de l'article 7:215 du Code des sociétés et des associations, l'assemblée décide d'autoriser l'acquisition de 15,2 % des actions de la Société, soit 190 actions propres, entièrement libérées, (...).

Les actionnaires possédant la totalité des actions étant présents ou représentés à la présente assemblée, ils renoncent unanimement à ce que chacun puisse bénéficier de la faculté de participer au rachat d'actions propres en application de l'article 7 :215 §1er, 4° du CSA. Pour autant que de besoin, les actionnaires déclarent également agréer la cession d'actions visée ci-dessous et renoncent aux forment et délais de la procédure d'agrément et de préemption visée à l'article 12 des statuts de la Société.

Cette autorisation est donnée pour une période d'un an à compter de la date de la présente assemblée au-delà de quoi elle sera caduque si l'acquisition n'a pas été réalisée.

(...)

Constitution d'une réserve indisponible

Suite à ce rachat d'actions propres, il sera créé une réserve indisponible « acquisition d'actions propres » à concurrence du prix d'achat des 190 actions acquises, (...).

Cette réserve sera maintenue aussi longtemps que les actions propres seront comptabilisées à l'actif du bilan.

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Jean-Philippe Weicker, Nicolas Weinberg, Alexia Campo et Valentin Laval, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Bruxelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones), agissant séparément avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Pour extrait conforme.

Jean-Philippe Weicker
Mandataire

Déposé en même temps : un exemplaire original du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 23 août 2024.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2024 - Annexes du Moniteur belge